

LA REVUE DE L'ÉCRAN

L'EFFORT CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

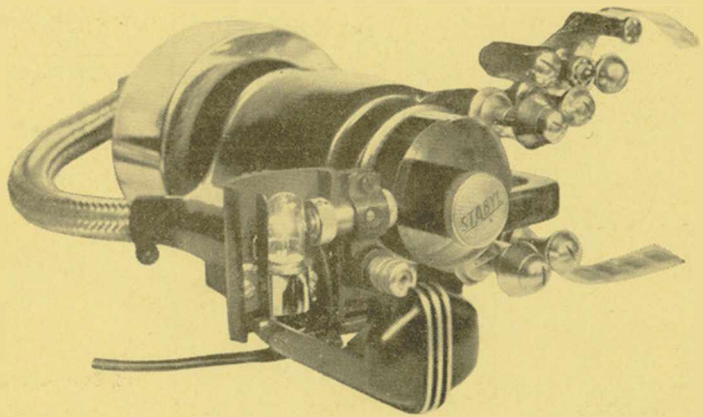
Paraissant tous les Samedis.

Prix : DEUX FRANCS.

472 A

14 Février 1942

SIMPLICITÉ...



Dépouillé de tous organes inutiles
LE LECTEUR " STABYL "

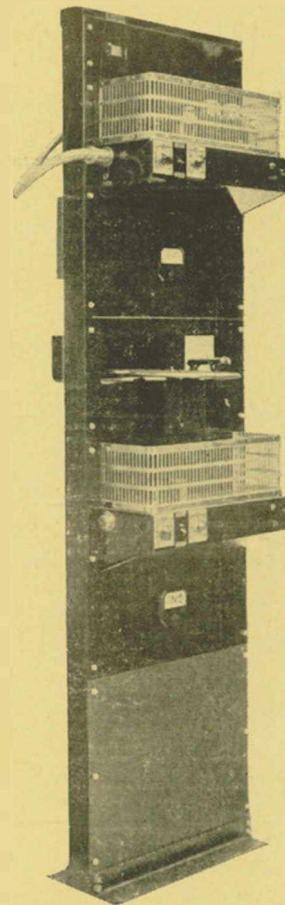
à adhérence totale

comporte d'heureuses innovations
en matière d'optique et de défilement

LE SYSTÈME SONORE

" D. T. 40 "

dont aucun élément n'est susceptible de vieillissement
apporte enfin au problème de la sécurité
des solutions inédites et rationnelles.



Éts FRANÇOIS

4, Rue du Rhin — GRENOBLE

Télégr. Filmson

Tél. 26-24

SECURITÉ...

LES GRANDES MARQUES DU CINEMA

 <p>MIDI Cinéma Location MARSEILLE</p> <p>17, Boulevard Longchamp Tél. N. 48-26</p>	 <p>AGENCE MERIDIONALE DE LOCATION DE FILMS 50, Rue Sénac Tél. Lycée 46-87</p>	 <p>53, Rue Consolat Tél. : N. 27-00 Adr. Télég. : GUIDICINE</p>	 <p>AGENCE DE MARSEILLE 42, Boulevard Longchamp Tél. N. 31-08</p>
 <p>FILMS M. MEIRIER 32, Rue Thomas Téléphone N. 49-61</p>	 <p>LES FILMS DE PROVENCE 131, Boulevard Longchamp Tél. : N. 42-10</p>	<p>ROBUR FILM Maison Fondée en 1926</p> <p>J. GLORIOD 44, Rue Sénac Tél. Lycée 32-14</p>	 <p>AGENCE DE MARSEILLE 53, Boulevard Longchamp Tél. : N. 50-80</p>
 <p>REGINA</p> <p>DISTRIBUTION 54, Boulevard Longchamp Tél. N. 16-13 - Adresse Télég. REGIDISTRI MARSEILLE</p>	 <p>44, Boulevard Longchamp Tél. : N. 15-00 15-01 Télégrammes : MAÏAFILMS</p>	 <p>PATHE-CONSORTIUM-CINEMA 90, Boulevard Longchamp Tél. N. 15-14 15-15</p>	 <p>F. JEAN CINEA FILM MARSEILLE 81, Rue Sénac 81 Tél. Lycée 50-01</p>
 <p>AGENCE DE MARSEILLE 89, Boulevard Longchamp Téléph. National 75-19</p>	 <p>117, Boulevard Longchamp Tél. N. 62-59</p>	 <p>1, Boulevard Longchamp Téléphone N. 63-59</p>	 <p>120, Boulevard Longchamp Tél. N. 11-60</p>
 <p>FILMS Angelin PIETRI 76 Boulevard Longchamp Tél. N. 64-19</p>	 <p>D. BARTHÈS 73, Boulevard Longchamp, 73 Téléphone N. 62-80</p>	 <p>130, Boulevard Longchamp Téléphone N. 38-16 (2 lignes)</p>	 <p>AGENCE DE MARSEILLE 45, Cours Joseph Thierry Tél. Nat. 41-50 Nat. 41-51</p>
 <p>AGENCE DE MARSEILLE 35, Bd Longchamp - Tél. N. 18-10</p>	 <p>50, Rue Sénac, 50 Tél. Lycée 46-87</p>	 <p>AGENCE DE MARSEILLE 62, Boulevard Longchamp Tél. Nat. 56-50</p>	 <p>AGENCE MARSILLE 102, Bd LONGCHAMP Tél. : National 06-76 et 27-54 AGENCE DE TOULOUSE 31, RUE BOULBONNE Tél. : 276-15.</p>
 <p>AGENCE DE MARSEILLE 43, Rue Sénac Tél. : Lycée 71-89</p>	 <p>AGENCE DE MARSEILLE 43, Rue Sénac Tél. : Lycée 71-89</p>		

ET LES AGENCES REGIONALES

LA REVUE DE L'ECRAN

L'EFFORT CINEMATOGRAPHIQUE

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

15^{me} ANNEE - N° 472 A TOUS LES SAMEDIS 14 Février 1942

ACTUALITÉS

La presse cinématographique — une partie tout au moins, je ne généralise pas — s'occupe beaucoup en ce moment de *La Revue de l'Ecran*, sans la nommer bien entendu, mais avec une mauvaise humeur qui nous flatte. La rubrique « Le doigt dans l'œil » que nous avons ouverte dans notre Edition B, et dans laquelle nous nous amusons à relever les inexactitudes de fait qui s'écrivent sur le cinéma, semble inquiéter beaucoup la gent journalistique qui, faute de pouvoir relever nos erreurs, se met en devoir de ramasser nos « coquilles ». Tant mieux pour nous, et pour elle. A bien éplucher *La Revue de l'Ecran*, nombre de ses membres contribueront à leur propre instruction cinématographique.

Mais le reproche majeur que l'on nous fait est de manquer de bienveillance, de générosité, et pour tout dire, de cette « excellence » qui dans le vocabulaire du parfait journaliste est le propre de la « confraternité ».

Certes, la chose n'a rien qui étonne, même en ces temps nouveaux, puisqu'il s'y trouve encore des journalistes pour se donner sans rire du « cher confrère ! » et puisque nombre d'entr'eux seraient heureux de transformer leur corporation en une société d'admiration mutuelle, où tout le monde serait bien ami, et où chacun citerait son voisin, en l'oignant de pommade. Très bien pour ceux qui ont besoin de cette indulgence, ou qu'amuse ce jeu. Pour notre part, cela ne nous divertit pas du tout d'y jouer.

On m'excusera de parler de cela ici, et de n'en avoir pas scrupule. D'abord, parce que ces attrapages amusent toujours la galerie plus que les graves sujets d'intérêt général — ce qui ne veut pas dire que la galerie ait raison — ensuite parce que nous touchons tout de même là à un sujet qui n'est pas sans rapport avec les problèmes de la compétence, de la portée et de l'indépendance de la presse cinématographique.

Non, en effet, nous ne nous piquons pas de « confraternité ». Et ce n'est ni par jalousie, ni par malveillance, ni par désir de nous singulariser. Mais nous nous soucions aussi peu de faire plaisir que d'être désagréables à quiconque. Nous nous efforçons de travailler, aussi honnêtement, aussi efficacement possible, pour le cinéma, et non pour l'approbation des confrères.

Tant mieux, de préférence, quand ils seront d'accord.
Tant pis, quand ils voudront se voir visés.

Un exemple illustre cet état d'esprit : Parce que nous avons, non pas créé, mais présenté sous une forme comode, la rubrique des *Sorties légales* sur Marseille, Lyon et Toulouse, que vous pouvez consulter chez nous depuis

quelques numéros, voilà M. Dupré — je le nomme, moi ! — qui dans *Le Film à Lyon* part en guerre, et écrit :
Mazette !... Quelle bienveillance pour ses confrères des régions de Lyon et Toulouse !... Ou, quelle prétention !

Puis, ayant cité la décision N° 14, il conclut :
Ce qui veut dire, à mon avis, en bon français, que l'annonce de la représentation publique d'un film distribué dans la région de Lyon et de Toulouse faite par La Revue de l'Ecran ou Cinéma Spectacles serait SANS AUCUNE VALEUR.
N'est-ce pas « mon cher confrère » ?

Et après ? Si l'on allait au bout de ce raisonnement, ne faudrait-il pas supprimer de nos publications tout ce qui n'étant qu'information, idées ou critiques, n'a pas une valeur strictement légale ? S'il en était ainsi, notre revue ne nous donnerait pas grand-peine, ni grande dépense, à composer.

Ayant valeur d'avis recommandé pour la région de Marseille, notre rubrique conserve sa valeur d'information pour les autres régions. N'en déplaise à M. Dupré, auquel je n'ai jamais songé à porter tort, *Cinéma Spectacles* (tiens voilà que je me mets à faire de la confraternité !) et *La Revue de l'Ecran* étaient diffusés — un peu plus, un peu moins — sur Lyon et sur Toulouse, bien avant la fondation du *Film à Lyon*. En ce qui nous concerne, nous y avons conservé et acquis beaucoup d'abonnés. Nous avons le devoir de les informer, bénévolement, dans la mesure où nous sommes nous-mêmes tenus au courant, même si cela ne dispense pas les distributeurs d'aviser, avec ou sans publicité à l'appui, M. Dupré pour Lyon ou l'A.I.C. pour Toulouse.

Le directeur du *Film à Lyon* a donc grand tort de se mettre martel en tête, d'autant plus qu'il existe pour lui comme pour nous, de plus valables occasions de décortiquer les textes. Relisons ensemble, s'il le veut bien :

Dans les circonstances présentes, en ce qui concerne la représentation publique, son annonce, etc... dispensera de l'envoi de la lettre recommandée.

Certes, M. Dupré ne nous dit pas le contraire, mais il passe sur la chose sans y insister. Parce qu'en bon français, cela veut dire que jusqu'à ce que la lettre soit en harmonie avec l'esprit du texte, l'annonce d'une présentation dans *Le Film à Lyon*, *Cinéma-Spectacles*, *L'A.I.C.*, *La Revue de l'Ecran* ou *Le Publicateur de Cucuron* a exactement la même valeur.

Et comme il y a, depuis quelque temps, et comme par hasard, beaucoup plus de sorties légales par présentations corporatives ou privées que par exclusivités publiques, on peut dire que nous sommes tous logés à la même enseigne.

C'était bien la peine de nous chercher noise !
A. DE MASINI.

COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

A MARSEILLE

8, quai Maréchal-Pétain
Tél. Colbert 43-74

Le Délégué Général ne reçoit que sur rendez-vous.

Le Chef de Centre reçoit les mardis et vendredis de 10 h. à midi, les autres jours sur rendez-vous.

Informations

RETOUR DES FILMS-ANNONCE

Il nous est signalé que plusieurs exploitants ne retournent pas aux distributeurs les films-annonce, première partie ou photos de publicité, qui leur ont été adressés mais les expédient dans d'autres maisons de location généralement celle qui a fourni le grand film.

Cela occasionne des retards qu'il faut absolument éviter, surtout en ce moment où les difficultés de transport sont des plus grandes.

Messieurs les exploitants savent très bien que lorsqu'ils ont utilisé un film-annonce ou des photos, ces derniers sont attendus par une autre salle et qu'il convient de faire toute diligence pour les retourner directement à la maison expéditrice.

Nous leur recommandons de retourner tous les films, films-annonce, photos, etc. à chaque maison expéditrice par le mode le plus rapide, soit messenger habituel, soit colis express.

MALGRÉ LES ÉVÉNEMENTS,

CINEMATELEC

29, Boulevard Longchamp

MARSEILLE Tél. N. 00-66

CONTINUE A LIVRER
tout ce qui concerne

LE MATERIEL DE CINEMA

Pièces détachées
et Accessoires

ET EFFECTUE TOUTES RÉPARATIONS
MÉCANIQUE ET DÉPANNAGE

AGENCE RÉGIONALE

Fauteuils "COLAVITO"

Matériel et Pièces

ERNEMANN ZEISS-IKON

Tickets "AUTOMATICKET"

COURRIER POUR LA ZONE OCCUPEE

Le Représentant Général du C.O.I.C. en zone non occupée communique :

« Le courrier commercial des ressortissants du C.O.I.C. à destination de la zone occupée pourra être acheminé à nouveau par l'intermédiaire du Ministère à la Production Industrielle.

« Ce courrier devra être entièrement dactylographié et ne comporter aucune indication manuscrite.

« Chaque pli accompagné d'une enveloppe affranchie portant très exactement l'adresse du destinataire, sera adressé au C.O.I.C., 137, boulevard des Etats-Unis à Vichy.

« Il faut absolument se conformer à ces dispositions, sinon les plis ne seront pas transmis ».

Marseille, le 6 Février 1942.

LA REVUE DE L'ECRAN & L'EFFORT CINÉMATOGRAPHIQUE

43, Boulevard de la Madeleine
Tél.: National 76.82
MARSEILLE

Directeur Rédacteur en Chef: A. DE MASINI
Directeur Technique: C. SARNETTE
R. C. Marseille 76.236

Abonnements l'An :
France: 55 frs. Etranger 110 frs

C. C. P.: A. de Masini, Marseille 46.682

A TOULOUSE

SOUS-CENTRE

9, rue Agathoise

Tél. 256-81

Bureaux ouverts de 9 h. à 12 h.
et de 14 h. à 18 h. 30

PASSAGE DES ACTUALITES

Le C. O. I. C. se voit dans l'obligation de rappeler la décision N° 5 du Directeur Responsable rendant le passage des actualités obligatoire dans toutes les salles de cinéma.

Quelques exploitants n'en ayant pas tenu compte, le Service d'Etat du Cinéma nous fait savoir qu'un contrôle très sévère va être assuré dans les salles.

Les exploitants qui ne passeront pas les actualités et ceux qui les passeront incomplètement s'exposeront aux sanctions les plus graves et ce, sans avertissement préalable.

Le Chef du Centre de la Région de Marseille : J. DOMINIQUE

L'INTERMÉDIAIRE CINÉMATOGRAPHIQUE du MIDI

Cabinet AYASSE

44, La Canebière - MARSEILLE

Téléphone COLBERT 50-02

VENTE ET ACHAT DE CINÉMAS ET
DE TOUTES SALLES DE SPECTACLES
Les meilleures Références.

GRANET-RAVAN

MAISONS FLATIN-GRANET & GRANET-RAVAN RÉUNIES



SERVICE EXTRA RAPIDE PARIS MARSEILLE EN 12 HEURES

POUR LE CINÉMA

GRANET-RAVAN vous rappelle qu'il est spécialisé dans le transport des films en Service Rapide de Paris à Marseille et de la distribution sur le littoral

MARSEILLE 5 ALLÉES L. GAMBETTA
TEL. NAT. 40 24-40 25
ALGER 6 RUE COLBERT
TÉLÉPHONE 10 06

40 RUE DU CAIRE
PARIS 85 77
ORAN 206 16

9 R. MARÉCHAL PÉTAIN
TÉLÉPHONE: 838 69
NICE 33 R. DE COMPIÈGNE
TÉLÉPHONE: 06 29
CASABLANCA

RECETTES DES SALLES

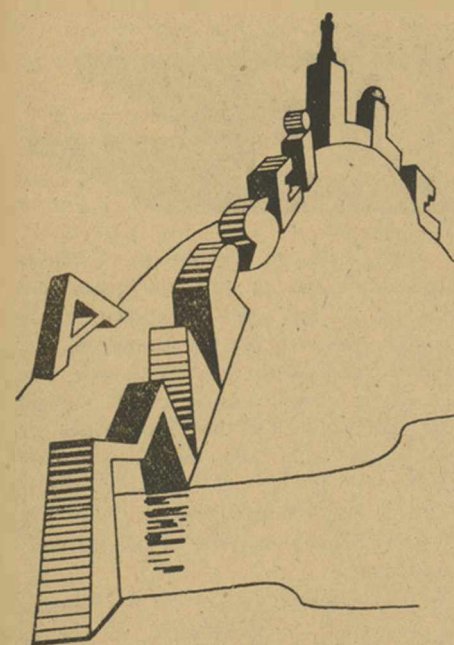
DU 29 JANVIER AU 4 FEVRIER 1942

(Chiffres non parvenus la semaine dernière)

PATHÉ (Histoire de Rire)	223.843 fr.
REX (Histoire de Rire)	233.562 —
RIALTO (Une Femme dans la Nuit, 6 ^e semaine)	55.012 —
ALCAZAR (André Hardy s'enflamme)	60.053 —
CINÉVOG (L'Esclave Blanche)	85.922 —
PHOCÉAC (Prisonnier de Zenda)	65.625 —
COMEDIA (La 8 ^e Femme de Barbe-Bleue)	43.404 —

DU 5 AU 11 FEVRIER 1942

PATHÉ (Nous les Gosses)	
REX (Nous les Gosses)	
ODEON (Zou, viens-y, sur scène, 2 ^e semaine)	302.190 fr.
MAJESTIC (Ne bougez plus)	78.540 —
STUDIO (Ne bougez plus)	75.532 —
CLUB (Le Petit Chocolatier)	50.751 —
HOLLYWOOD (Quasimodo, 2 ^e vision, troisième semaine)	81.273 —
NOAILLES (Paradis Perdu, 2 ^e vision, deuxième semaine)	86.685 —
CAMERA (Café de Paris)	50.588 —
ECRAN (Mauvaise Tête)	63.900 —
CINEVOG (Hauts de Hurlevent)	90.732 —
PHOCÉAC (Café du Port)	61.260 —



Les Programmes de la Semaine.

PATHE-PALACE et REX. — *La maison des sept jeunes filles*, avec Jean Tissier (Régina distribution). En exclusivité simultanée.

ODEON. — *Zou, viens-y*, opérette sur scène, seconde semaine.

MAJESTIC et STUDIO. — *Dernier round*, avec Attila Horbiger (Tobis). En exclusivité simultanée.

CLUB. — *Une cause sensationnelle*, avec Heinrich George (A.C.E.) Exclusivité.

NOAILLES. — *Paradis perdu*, avec Fernand Gravey (Guy-Maïa). Seconde vision, troisième semaine.

HOLLYWOOD. — *Le duel*, avec Raimu (Pathé-Censortium). Seconde vision.

On a présenté...

L'Or dans la Montagne (Champion) ; *Fièvres et L'Age d'Or*, en privé (Ciné-Cuid) ; *Le Pavillon Brûlé* (R.A.C.) ; *La Tempête*, *La Folle Imposture*, *Cœur Immortel*, *Grandison le Félon*, *Scandale à Vienne*, *Miroir de la Vie*, *Folies Nocturnes*, *Faux Coupables* (Tobis).

dont le manque de place nous oblige à renvoyer la critique à nos prochains numéros.

TRÈS SÉRIEUX
nous avons
ACHETEURS
de toutes Salles de
CINÉMA
dans tout le Midi et le Sud-Ouest
ainsi qu'en Algérie
PAIEMENT COMPTANT
Voir ou écrire d'urgence à
Georges GOIFFON & WARET
51, RUE GRIGNAN - MARSEILLE

MUTATIONS DE FONDS

BOUCHES-DU-RHONE

Mme Durand, née Benedetti, a vendu aux époux Richard, Parts et Portions indivises, soit la moitié dans un fonds de commerce de représentations cinématographiques, music hall et tous genres de spectacles, connu sous le nom de Kursaal Cinéma, exploité à Tarascon-sur-Rhône, boulevard Victor-Hugo, dans un immeuble appartenant à M. Dufrechou. Oppositions : M^e Mercier, notaire, à Tarascon.

Première Publication : *Le Courrier de Tarascon*, à Tarascon, du 28 Janvier 1942.

HAUTES-ALPES

La Sté Hydro-Electrique de la Durance a vendu à M. Fournier son droit au bail y compris tous droits y attachés et notamment ceux d'exploitation d'une salle de cinéma connue sous le nom de « Foyer Cinéma » exploité à Embrun.

Oppositions : Etude de M^e Lagier, notaire à Embrun.

Première Publication : *La Durance* à Embrun du 24 Janvier 1942.

LES ASSURANCES FRANÇAISES
Risques de toute nature
DIRECTEUR PARTICULIER
Maurice BATAILLARD
81, rue Paradis, 81 - MARSEILLE
Tél. : D. 50-93

ALGERIE

Monsieur M. Zekri a vendu à MM. Mercier (Louis Jean) et Castillo (Alphonse René Joseph) son fonds de commerce de représentation cinématographique connu sous le nom de Splendid Cinéma, exploité à Miliana, rue Valée. Oppositions : Etude de M^e Lévy Fassina, notaire, à Miliana.

Première Publication : *La Fronde* à Alger du 22 Janvier 1942.

SEINE

Mlle Le Neun a vendu à la Sté Eden Cinéma son fonds de commerce de Cinéma exploité à Anthony, 6 rue du Soleil Levant, avec le droit au bail.

Opposition : Agence Générale du Spectacle, 112, Boulevard Rochechouart, Paris.

Première Publication : *Annales de la Seine* du 28 Janvier 1942.

SEINE ET OISE

M. et Mme Pincon ont vendu à MM. Henri Delaunay, Roger Delaunay, Jacques Delaunay et Mlle Simonne Delaunay leur fonds de commerce de cinématographie, spectacles artistiques, exploité à Essonnes, rue de Paris, 29.

Oppositions : au fonds, à l'acquéreur et Cabinet Marcel Alguier et Cie, 6, boulevard de Strasbourg, Paris.

Première Publication : *Affiches Départementales de Seine-et-Oise* du 30 Janvier 1942.

POUR VOS CHARBONS
DE PROJECTION

C.I.P.L.A.

Agences à :
MARSEILLE - LYON
TOULOUSE - ALGER

LA REVUE DE L'ECRAN TECHNIQUE

Le Problème de la Sécurité de marche en matière d'Amplification.

Cette question, dont dépendent à la fois la tranquillité de l'exploitation et la qualité du spectacle, devient d'une actualité brûlante à l'heure actuelle où par suite de la raréfaction des matières premières, la fabrication doit s'orienter vers un matériel durable où le remplacement des pièces détachées, d'une part, le nombre de lampes et l'usure de celles-ci d'autre part, soient réduits au minimum. Nous verrons à la fin de cet article que tout ceci s'harmonise fort bien avec les progrès réalisés dans la technique des amplificateurs au point de vue de la qualité sonore, progrès dont nous avons déjà parlé dans un des derniers numéros de cette revue.

Nous admettons à priori que les amplificateurs utilisés en cabine sont tous construits avec du matériel éprouvé et largement calculé pour le service auquel ils sont destinés. Il semble cependant que certains éléments soient encore responsables de maints ennuis de fonctionnement et appellent des améliorations, par exemple :

1° — La présence d'organes susceptibles d'évoluer dans le temps : condensateurs, résistances, isolants eux-mêmes, et l'instabilité qui en résulte.

2° — La complication inutile des circuits et la multiplicité des contacts en particulier.

Il est clair, en effet, que les risques de pannes ou de défauts sonores sent en fonction directe de la multiplicité des organes et il faut bien reconnaître à ce sujet que les progrès successifs de ces dernières années ont souvent consisté à ajouter quelque chose alors que tout progrès, pour être définitivement acquis, doit apporter parallèlement à une amélioration une simplification.

3° — La transmission de chaleur, par conduction ou radiation, des organes qui chauffent — transfo, lampes — à ceux qui doivent rester froids — condensateurs, résistances.

4° — Le manque d'étanchéité de l'amplificateur proprement dit aux agents extérieurs.

Parmi les éléments instables susceptibles de vieillissement, nous citerons le condensateur électrolytique ; multiplier ces condensateurs pour réduire les risques nous paraît une solution de facilité et le fait même d'avoir un ampli de réserve ne constitue une

sécurité relative que dans la mesure où cet ampli sert continuellement ce qui est contraire à sa définition même. On sait, en effet, que les meilleurs claquages de condensateurs arrivent à la mise en marche et que les « lytiques », un peu comme les piles, ne vieillissent guère plus en service qu'au repos pendant lequel ils deviennent au contraire dangereux.

L'analyse des transformations chimiques qui interviennent durant la vie de ces condensateurs sortirait du cadre de cet article. Considérons seulement que l'électrolyte qu'ils contiennent est un agent chimique liquide ou pâteux, donc subissant une évolution dans le temps, et que cet électrolyte est soumis à un courant de fuite, donc à une transformation interne d'énergie. Sous l'influence d'une rupture d'équilibre, par exemple la simple dessiccation produite par le vieillissement, il se transforme vite en agent destructeur — il arrive assez souvent de retirer d'un ampli un « lytique » ayant explosé sans cause électrique apparente.

On a remarqué également que la haute fréquence avait une action néfaste sur la vie de ces condensateurs et c'est la raison pour laquelle les condensateurs de cathode soumis à une très basse tension mais à la H.F. du courant modulé, sont très souvent en cause quelle que soit la valeur d'isolement choisie, et même en raison inverse de cette dernière.

On peut atténuer ce phénomène en shuntant la forte capacité lytique par une faible capacité au papier ou au mica qui sert de fuite à la haute fréquence. C'est encore une solution de complication puisqu'elle nécessite par circuit deux organes en parallèle au lieu d'un, sans arriver à supprimer la cause du risque.

Si l'on combine cette solution avec la suppression des lytiques sur la H. T. on arrive à une solution intermédiaire qui est déjà un progrès, ce que certaines des meilleures firmes étrangères ont bien compris. Mais ce n'est là encore qu'un moyen terme et une solution définitive ne pourra être acquise, à notre sens, que par la suppression complète des condensateurs, même sur la Basse Tension, et leur remplacement par des éléments industriels analogues à ceux employés en émission, même s'il doit en résulter un accroissement sensible du prix de revient.

Nous ne voulons pas condamner l'emploi d'un accessoire dont l'usage s'est considé-

rament développé, épaulé par l'industrie radiophonique qui en fait une grosse consommation, et qui rend de grands services dans bien des cas par sa compacité. Cependant, lorsque nous voyons de tels organes dans un Ampli dit de Haute Sécurité où des précautions inouïes sont prises par ailleurs à ce titre, nous ne pouvons nous empêcher de penser au Monsieur distraité qui par crainte des cambrioleurs ferait mettre trois serrures à sa porte et pas de volets aux fenêtres...

Les résistances bobinées — les bleeders en particulier — produisant un certain échauffement sont elles-mêmes soumises à une évolution par l'affinement du fil et l'oxydation des contacts qui résultent de l'effet Joule. Par une étude rationnelle et un large calcul des circuits de filtrage, facilités par l'utilisation de condensateurs non soumis à un courant de fuite variable, on peut supprimer complètement ces organes, et nous verrons plus loin que la question d'échauffement interne n'est pas sans importance : son élimination maintenant acquise va nous permettre de réaliser un amplificateur étanche.

Le choix des isolants lui-même à son mot à dire. Que devient, après cinq ans de service, un faisceau de fils sous caoutchouc ?...

Il est possible, évidemment, de réduire les risques de claquage dus aux condensateurs et aux résistances, ou plus exactement de compartimenter la panne en faisant ce qu'on pourrait appeler « la part du feu par anticipation », ceci au prix d'une grosse complication des circuits dont les plus vulnérables comportent parfois chacun un dispositif de sécurité permettant à l'appareil de fonctionner tant bien que mal en cas de défaillance d'un organe.

Cette méthode est excellente en théorie, mais à moins d'accepter le risque de travailler dans de mauvaises conditions sans le savoir, pendant un temps indéterminé, au grand dam de la qualité de son, elle implique que l'opérateur sache également technicien. Or l'expérience de nombreuses interventions en cabine sur des appareils de toutes marques nous a permis de constater que les cabines qui marchent le mieux sont celles où l'opérateur s'acquiesce consciencieusement de ses fonctions de spécialiste de la projection et où « le Monsieur-qui-s'y-connaît-en-radio » évite de venir contrôler les lampes ou autres organes au moindre soupçon de fléchissement. Quelques rares exceptions dont nous n'avons qu'à nous louer ne font que confirmer la règle générale.

Nous pensons donc qu'un Système Amplificateur, pour être vraiment de sécurité,

doit être avant tout dépouillé de tous les organes inutiles bien que cette solution conduise fatalement à l'emploi d'un matériel plus coûteux. Ceci nous amène à la réalisation d'un ensemble, où en particulier, tous les contacts mobiles seraient pourchassés jusqu'à l'extrême limite des moyens actuellement à notre disposition et résumés au strict minimum : les faders, la douille de cellule, les lampes elles-mêmes ; l'interrupteur d'arrivée et l'inverseur de départ. Encore ceux-ci peuvent-ils être d'un type industriel à mercure et ne comporter comme tels ni dé clic métallique, ni aucun frottement générateur d'usure et de crachements.

Une telle réduction des organes ne peut avoir de sens que dans la mesure où la qualité n'a pas à en souffrir : la question prix de revient étant supposée au second plan, il se rencontre au contraire qu'elle a tout à y gagner.

Si l'on ajoute à cela la possibilité d'avoir un deuxième amplificateur de même catégorie en secours, avec inversion instantanée qui peut se faire à l'aide d'un simple inverseur unipolaire, il semble bien cette fois qu'un arrêt en séance puisse difficilement avoir lieu, pour le cas imprévisible d'un incident qui se résume généralement à une affaire de lampes, mais pourrait avoir des conséquences si l'ampli était maintenu en fonctionnement.

Quant au problème de l'étanchéité de l'amplificateur proprement dit tant aux vapeurs de charbon, bête noire de tous les techniciens, qu'à l'inondation générale du pompier ou de l'extincteur à mousse, celui-ci exclut déjà toute idée de complication inutile et ne peut être résolu que par la suppression préalable de tout organe susceptible d'échauffement ou plus exactement par la séparation calorifique des organes qui chauffent et de ceux qui doivent rester froids. Sans cette précaution, la condensation qui se procurait à l'intérieur du carter serait plus néfaste que tout le reste.

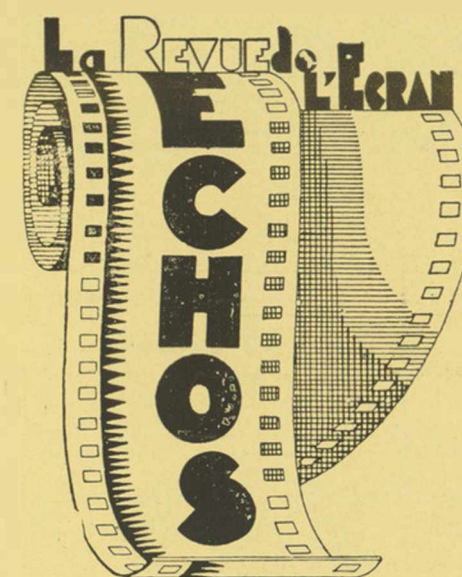
Nous verrons dans un prochain numéro quelles sont les dispositions à prendre pour arriver à ce résultat, impliquant certaines innovations dans la technique classique du montage des amplificateurs et dans le choix des matériaux servant à leur construction.

F. FRANÇOIS,
Ing. E.T.R.

• A. T. I. C. •
2, Place Préfecture, 2
MARSEILLE

VENTE de toutes Salles de CINEMA

PARTICIPATIONS dans importantes affaires Cinématographiques



NECROLOGIE

Nous apprenons avec tristesse la mort de M. Clément-Georges Martin, le sympathique co-directeur du Casino, du Théâtre Antipolis et du Palmarium d'Antibes, qui vient de succomber à une longue maladie en sa propriété des environs de Cannes.

Le regretté défunt était avantagusement connu dans le milieu cinématographique de la Côte où il jouissait de la sympathie de tous.

Il laisse une veuve et trois enfants à qui nous présentons, ainsi qu'à Mme et M. Stévenino et Mme et M. Bachofen ses parents et associés, nos sincères condoléances.

M. de Praingy, directeur des Agences des Artistes Associés, vient de reprendre son poste à Lyon. On sait que M. de Praingy avait dû s'absenter quelques jours, à la suite de la mort de son père, décédé subitement à Moulins. Quoique fortement ébranlé par ce deuil, M. de Praingy s'est immédiatement remis à son activité pour le lancement des prochaines productions françaises des « Artistes ».

Nous le prions de trouver ici, l'expression de notre sympathie et de celle des nombreux amis, qu'il compte déjà dans la corporation.

Établissements
RADIUS
130, Boul. Longchamp - MARSEILLE
Tél. N. 38-16 et 38-17

TOUTES FOURNITURES
POUR CINÉMA.

A QUI LA BOBINE ?

Les Films Paramount ont à leur Agence de Marseille un documentaire en couleurs en une bobine qui leur a été expédié par erreur et qui ne comporte aucun générique pouvant faire savoir quelle est la Maison qui le distribue. Ce film traite de la fabrication et l'utilisation des câbles électriques.

SALLE NOUVELLE... OU PRESQUE

Le Palace d'Endoume, fermé depuis de longs mois vient de rouvrir. On peut même dire qu'une nouvelle salle s'est ouverte à sa place, car son directeur et propriétaire actuel : M. Couchet, l'a rebaptisé et entièrement transformé. La salle et la cabine ont été équipées par les Etablissements Radius, l'établissement « rénové » par A. Chirié qui ajoute avec le Forum une nouvelle pièce à sa panoplie déjà fournie. Avec ses 800 places, une programmation de choix et une présentation moderne, le Forum va prendre dans l'exploitation marseillaise une place aussi importante que celle prise naguère dans les quartiers par le Madeline.

EMMENAGEMENT

MM. Vaccon et Bourguet qui, depuis leur départ de la direction des salles du groupe Bel, étaient ébergés dans les bureaux d'Hélios Film (ce qui prétait à maintes informations arbitraires) se mettent dans leurs meubles. Ils viennent de prendre possession de leurs nouveaux bureaux marseillais, 28, rue de Rome. Tél. Dr. 54-96.

On peut sans risque de beaucoup d'erreur prophétiser que MM. Vaccon et Bourguet, déjà propriétaires de trois salles à La Seyne, vont dans leurs nouveaux locaux reprendre « un départ » qui aura une certaine influence dans l'activité cinématographique de notre région.

CHEZ
Charles DIDE
35, Rue Fongate - MARSEILLE
Téléphone : Lycée 76.60

vous trouverez
**TOUTES FOURNITURES
DE MATÉRIEL DE CABINE**

Pièces détachées pour Appareils de toutes marques
AGENT DES

APPAREILS SONORES
"UNIVERSAL"

et du Matériel
BROCKLISS-Simplex

Imprimerie MISTRAL — CAVAILLON
Le Gérant : A. DE MASINI.

ADRESSES

TECHNIQUE • ORGANISATION • MATERIEL



"SCODA"
LA FAUTEUIL DE QUALITE
Usine à Marseille
Ets RADIUS, 130, Bd Longchamp

POUR VOS
FOURNITURES
Adressez-vous
aux ETABLISSEMENTS
Charles DIDE
45 Rue Fongate, MARSEILLE
Tél. Lycée 76-60
Agent du
Matériel
Sonore
Agent du matériel
ROCKLISS SIMPLEX

CHAUFFAGE
VENTILATION
SANITAIRE
DÉFENSE INCENDIE
entreprise
BARET Frères
MARSEILLE 46, R. du Génie Nat. 02-52
CAVAILLON 16, R. Chabran Tel. 3-84

PROJECTEURS - LANTERNES
EQUIPEMENTS SONORES



Systeme Klangfilm Tobis
SIEMENS FRANCE
1 BOULEVARD LONGCHAMP
Tl6 : N. 54-43

Appareils Parlants
"MADI VOX"
Constructeur de tout Matériel

12-14, RUE ST-LAMBERT
MARSEILLE
Tél.: DRAGON 58.81



AGENTS GENERAUX
Etabli. RADIUS
130, Bd LONGCHAMP
Tél. N. 38-16 et 38-17

Tout le MATÉRIEL
pour le CINÉMA
CINEMATELEC

29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE
Tél.: N. 00-66

Réparations Mécaniques
Entretien — Dépannage



CONTROLES
AUTOMATIQUES
Agence Sud-Est
CINEMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE

à l'entr'acte...
PIVOLO

le bâton glacé
savoureux et
avantageux.

58, rue Consola
Tél. N. 23-91. MARSEILLE

LECTEURS DE SON



SYSTÈME SONORE
"DT. 40"
Ets. FRANÇOIS
GRENOBLE Tél. 26-24



Usine de construction de
projecteurs
à TUILLE (Corrèze)
Agents généraux exclusifs
Ateliers J. ARPENTIER
16 rue Chomel
Vichy (Allier)
Tél. Vichy 40-81

L'IMPRIMERIE
au service
DU CINÉMA
MISTRAL

C. SARNETTE
Successeur
à CAVAILLON
Téléphone 20.

E. JOHNSON
7, RUE THOMASSIN
LYON
Tél.: Fr 15-95

Charbons CIPLARC
TOUTES LONGUEURS
Miroirs MIR
INCASSABLES

Ets BALLENCY

Constructeur
TRANSFORMATIONS
ET REPARATIONS
TOUT LE MATÉRIEL
DE
CINÉMA
AU PRIX DE GROS
36, RUE VILLENEUVE (ex-22)
Tél. N. 62-62

POUR VOS CLICHES
ET VOS DESSINS.

Consultez
LA S^{te} DES
Photographeurs
Réunis
71, RUE PARADIS - MARSEILLE

DIRECTEURS !
pour toutes vos
ATTRACTIONS
en intermèdes

Voyez
L'UNION ARTISTIQUE
— MANAGERS —
Vedettes en exclusivité
41, RUE VACON - Tél.: 24-24
MARSEILLE

LES GRANDES FIRMES FRANÇAISES DE PRODUCTION

PRODUCTIONS
CINÉMATOGRAPHIQUES
PIERRE COLLARD
2, Rue Croix-de-Marbre, 2
Tél.: 858.02. NICE

FRANCE
PRODUCTIONS
2, Bd Victor-Hugo, 2
Tél. 896-15 NICE

SOCIÉTÉ
DE PRODUCTION
ET DE DOUBLAGE
DE FILMS
24, Allées Léon Gambetta
MARSEILLE